

# Mise à jour du processus d'élaboration de politiques (PDP)

Examen de l'ensemble des mécanismes de protection des droits dans tous les gTLD

Février 2018

## **Prochaines dates importantes**

Le groupe de travail collaborera bientôt avec un créateur de sondages professionnel en vue de créer et lancer des sondages destinés à des groupes divers, afin d'obtenir des données et des suggestions quant à l'utilisation et l'efficacité des services d'enregistrement prioritaire et de revendication de marques actuellement proposés par le Centre d'échange d'information sur les marques. En janvier 2018, l'ICANN a lancé un appel à propositions (RFP) pour trouver un ou plusieurs fournisseurs qualifiés pour créer et mener le(s) sondage(s) demandé(s). Une sous-équipe du groupe de travail continue en même temps de finaliser les directives qui seront communiquées aux fournisseurs intéressés lors de la phase d'interaction du processus de RFP. Elle se penchera aussi sur les éventuels besoins en matière de données par rapport aux questions préliminaires approuvées, dans le cadre d'un examen des mécanismes de protection des droits (RPM) relatifs aux marchés supplémentaires. Pour l'heure, ces mécanismes sont proposés bénévolement par certains opérateurs de registre.

Entre-temps, le groupe de travail a commencé à étudier la procédure de résolution des litiges du Système uniforme de suspension rapide (URS). Il est parvenu à un accord préliminaire sur une liste de sujets pour l'évaluation de l'URS, découlant des points originels figurant dans la charte sur le PDP et des avis supplémentaires reçus. Le groupe de travail essaye en ce moment de déterminer si et comment il faut procéder à l'extraction des données pour étudier les cas relevant de l'URS. Le besoin de recueillir et d'analyser des données est avéré, c'est pourquoi le groupe de travail prévoit d'en être à la première des deux phases de ce PDP début 2019.

#### Résumé

Les RMP examinés dans le cadre de ce PDP concernent les politiques et les processus élaborés pour fournir des mécanismes viables aux propriétaires de marques, afin que ceux-ci puissent empêcher des utilisations illégitimes, ou y remédier, de leurs marques au second niveau des domaines génériques de premier niveau (gTLD). Le RPM le plus connu est la *Politique uniforme de règlement de litiges* (UDRP), politique consensuelle de l'ICANN depuis 1999. Plusieurs RPM supplémentaires ont été mis en place par la suite pour compléter l'UDRP dans le cadre du programme des nouveaux gTLD de 2012 : le Centre d'échange d'information sur les marques et les services associés d'enregistrement prioritaire et de revendication de marques ; l'URS ; et la Procédure de règlement de litiges après délégation portant sur des marques déposées.

Le Conseil de la GNSO a chargé un groupe de travail de mener le PDP en deux phases. La première vise à examiner tous les RPM conçus pour le programme des nouveaux gTLD de 2012, la seconde vise à examiner l'UDRP. L'enregistrement prioritaire, la revendication de marques et l'URS font l'objet de la phase 1.

Le groupe de travail a récemment achevé de dresser la liste des données dont il aura besoin pour étudier en détail ces mécanismes, ce qui signifie que la phase 1 devrait probablement prendre fin début 2019. Il faut noter que la demande de ressources formulée par le groupe de travail pour l'aider à recueillir des données est compatible avec une des conclusions de l'équipe de révision de la concurrence, de la confiance et du choix du consommateur. Celle-ci a en effet indiqué dans son

<u>rapport préliminaire</u> qu'il n'était pas possible pour l'heure, en raison du manque de données pertinentes, de déterminer si les RPM contribuent à limiter les problèmes liés à la protection des droits de marque déposée depuis le lancement de la série du programme des nouveaux gTLD de 2012.

# Statut des opportunités d'engagement



Tout le monde peut rejoindre le groupe de travail, soit comme membre à part entière, soit comme observateur de la liste de diffusion. Le groupe de travail cherchera activement à obtenir les données dont il a besoin pour ses examens auprès de diverses sources. Il se réjouit de l'implication du GAC dans son travail.

## Informations supplémentaires

- Charte relative au PDP: <a href="http://gnso.icann.org/en/drafts/rpm-charter-26feb16-en.pdf">http://gnso.icann.org/en/drafts/rpm-charter-26feb16-en.pdf</a>
- Espace Wiki du groupe de travail (contenant tous les documents d'information, les transcriptions de ses réunions et ses documents préliminaires) : <a href="https://community.icann.org/x/wCWAAw">https://community.icann.org/x/wCWAAw</a>